

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 23 (1915)
Heft: 2

Quellentext: La révolution genevoise d'après une correspondance privée
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

LA RÉVOLUTION GENEVOISE

d'après une correspondance privée.

*Lettres de Marianne-Pauline Fallery-Malignon
à son frère Pierre-Louis Malignon
1789-1797.*

(SUITE)

VII

Genève, ce 11 décembre 1792.

Cher Citoyen et frère,

C'est à présent que nous la tenons, l'égalité¹. Tu dois savoir que le 4 du courant, les Natifs, ou pour parler en

¹ Après une dernière lutte qui déclancha la révolution et dont voilà les principales phases :

24 novembre 1792 : sous la pression des circonstances, le gouvernement comprend qu'il doit se résigner à satisfaire les Egaliseurs. Il décide de mettre en préparation un Edit sur l'Etat des personnes « qui donnât aux Natifs, aux Genevois de la campagne et même à des Habitants un accès plus facile à la Bourgeoisie et au titre de Citoyen.

4 décembre et jours suivants : les Egaliseurs, mécontents du projet d'Edit des Conseils, pourtant très large, se mettent en insurrection. Devenus de fait les maîtres de la ville, ils imposent au gouvernement un contre-projet élaboré par eux et conforme à leurs vues.

12 décembre : le projet d'Edit issu de l'initiative populaire, adopté la veille par les Conseils (le jour où Mme Fallery, qui triomphe par anticipation, écrit sa lettre), est accepté définitivement en Conseil général à une forte majorité. Par cet Edit, les classes sont abolies, il n'y a plus à Genève que des Citoyens, tous au même titre.

glu¹, la canaille a pris les armes et s'est emparée de tous les postes sans coup férir, car on n'a pas fait de résistance et si on leur en eût fait, ils étaient décidés à périr ou à avoir le dessus et sur le cercle de la Grille jurèrent qu'on leur marcherait sur le ventre avant de leur faire poser les armes². Ils posèrent d'abord le bonnet de la liberté sur deux petits arbres qui sont vis-à-vis le corps de garde de l'Ile, contre le mur qui est devant le bateau à laver, et un sur la Treille³ au bout d'une petite perche. Quand les Français qui étaient à Carouge⁴ virent ce bonnet ils vinrent à la porte en foule, mais sans armes. J'ai manqué de te dire que les Patriotes n'avaient pas voulu prendre les portes, parce qu'ils ne craignaient pas les Français, et quand ceux-ci demandèrent à voir la ville, ils trouvèrent la porte fermée, de sorte qu'ils étaient fort en colère, sachant que le peuple était maître, mais le lendemain les Natifs prirent les portes et laissèrent entrer tant de Français qu'il en vint, en les priant de ne pas faire du train dans la ville. Ils n'en ont pas fait, mais ils y ont laissé beaucoup d'argent par les emplettes qu'ils y ont faites. Il y eut cependant une victime. Un nommé Sordet, le mardi à dix heures du soir⁵, entra dans la rue Neuve pour aller

¹ La Glu, les Englués, surnom injurieux par lequel les révolutionnaires désignaient les anciens membres du parti populaire qui s'étaient ralliés au gouvernement après les Edits du 10 février 1789 et du 22 mars 1791, et par extension le parti gouvernemental tout entier.

² Le cercle de la Grille, rue Verdaine, était à ce moment le rendez-vous principal des Égaliseurs les plus exaltés. C'est lui qui avait donné le signal de l'insurrection.

³ Soit devant la maison de ville même, en face des fenêtres du Conseil. Posé le 5.

⁴ Les soldats du corps français cantonné à Carouge par suite de l'occupation de la Savoie.

⁵ Mme Fallery, qui vient de parler d'événements survenus le 5 décembre et les jours suivants, retourne en arrière. La mort du Natif Jacques-Antoine Sordet est du 4 au soir. Il ne faut demander à cette lettre ni une chronologie exacte, ni un récit composé des faits, mais seulement une impression générale.

chez lui, des gens sous la Grenette ¹ crièrent : « Qui va là ? » Il répondit : « Citoyen », et plusieurs balles parties de là où on avait crié le laissèrent sur le coup. On soupçonne un nommé Bouvier, fertier ² à Rive. On ensevelit le jeune homme le jeudi au cimetière de Saint-Gervais avec tous les honneurs de la guerre et un écriteau sur la bière où il y avait : « Il est mort pour la liberté. » C'était immense le monde qu'il y avait pour voir cette pompe funèbre. On a planté un arbre de liberté à Rive, devant le Grenier ³, qui est d'une hauteur immense avec un beau bonnet en fer-blanc et un drapeau aux trois couleurs genevoises qui sont rouge, jaune et bleu-clair. On prit tout de suite la cocarde nationale genevoise pour faire voir que ce n'était pas pour se donner à la France qu'on prenait les armes, mais pour être libres. On l'avait d'abord mise rouge, jaune et un peu de noir dans le milieu, mais comme rien ne sent plus l'aristocrate que le noir on l'a retranché et on a mis le milieu bleu-clair à la place du noir et les bons patriotes pendent dessous un petit bonnet comme tu en recevras un et ont tous des bonnets rouges à leur tête ou dans la poche, ils ne sont pas sans cela ⁴. On ne dit plus que salut, citoyen, enfin le terme citoyen a pris la place de monsieur, ce qui fait extrêmement fumer la glu. Ils ont la figure allongée, ils veulent faire les petits aristocrates français en essayant de former des complots qui ne leur réussissent pas. Quelques-uns des plus fameux que la peur a pris se sont en allés je ne sais où. C'est au cercle de l'Égalité où se tiennent les séances de la Nation

¹ A la place de Longemalle, à laquelle aboutissait la rue Neuve.

² Marchand de fer.

³ Le grenier à blé.

⁴ Nous ne croyons pas inutile d'attirer l'attention sur ce passage. Les couleurs genevoises à l'époque révolutionnaire n'ont pas encore été étudiées de près et nous ne sachons pas, en particulier, qu'on ait déjà signalé le drapeau et les cocardes rouge, jaune et bleu dont il est question ici.

et où on délibère pour réformer les lois ¹. Je crois que je t'ai tout dit, ou à peu près, ce que je sais. Je ne me rappelle plus rien de curieux qu'une chanson faite pour les Genevois qui est assez jolie, sur l'air : « Aux armes, citoyens ! »

Genevois, de votre patrie
Pour conserver la liberté,
Que le gouvernement publi
Restitue l'égalité. (*bis*)
Les Français devenant vos frères,
Vous invitent à changer vos lois.
Donnez à tous les mêmes droits
Et vous éviterez la guerre.
Courage, Genevois !
C'est par l'égalité
Qu'il faut serrer
Les doux liens
De la fraternité.

Etouffez à jamais les haines
Qui vous ont longtemps désunis.
Que les vertus républicaines
De vous fassent un peuple d'amis !
Que l'égalité soit votre guide
Et fasse tomber les factieux.
Fût-il un peuple plus heureux,
Si l'égalité vous préside,
Courage, Genevois...

Genève, quelle jouissance
Lorsque vous serez tous égaux.
L'amovibilité, je pense,
Sera l'âme de vos grabeaux ².
Aux emplois des magistratures,
Tous vos vertueux citoyens
Participeront, c'est un bien,
C'est un droit de la Nature.
Courage, Genevois...

¹ Le cercle de l'Egalité, recruté principalement dans la partie bourgeoise de la population de la ville, était le cercle dirigeant, la tête du parti antigouvernemental. Depuis l'ouverture de la crise, il s'était transformé en assemblée délibérante et c'est dans son local qu'avaient lieu les réunions des délégués des autres cercles révolutionnaires et, semble-t-il, celles du comité de quarante membres que ces derniers avaient élus après le 4 pour diriger le parti et pour élaborer le projet d'Edit qu'ils voulaient imposer aux conseils.

² De vos élections.

Pour que ces changements s'opèrent
Chez vous avec tranquillité,
Que tout Genevois délibère
Et s'explique avec liberté.
Que des discussions publiques
Sur les droits de l'homme aient lieu,
Et vos citoyens jeunes et vieux
Prêteront le serment civique.
Courage, Genevois...

Bannissez l'aristocratie,
Réformez vos vicieuses lois.
Que la sage démocratie
Reprenne chez vous tous ses droits.
Pour le danger de la Patrie,
Réunissez-vous, Genevois,
Comme vous fîtes autrefois.
Que chacun de vous s'écrie :
Courage, Genevois...

Les démocrates de Jussy¹ avaient planté un arbre de la liberté, les aristocrates du lieu l'ont coupé, ce qui a occasionné une bataille. Il y a eu un citoyen de tué et un a eu la jambe cassée pour la liberté. Hier il est parti pour les mettre à la raison cent hommes et deux pièces de canon. Si cela ne suffit pas, les Français ont offert deux cents hommes pour aider les braves citoyens qui y sont allés. Le courrier va partir, adieu, brave citoyen. Si tu veux tu pourras aller mettre ta barre à Saint-Pierre³...

VIII

Genève, ce 22 janvier 1793, l'an 1^{er} de l'égalité.

... Ici l'ouvrage ne va pas trop bien, la guerre nous fait

¹ Village du territoire dont les habitants étaient en majeure partie attachés au gouvernement.

² Voir le Reg. du Conseil (séance du 10 décembre) qui ne parle que d'un homme blessé à la cuisse d'un coup de feu.

³ C'est-à-dire prendre part aux opérations du Conseil général (sur les billets d'élection, on croisait d'une barre le trait qui suivait le nom des candidats qu'on retenait). De par le nouvel Edit, en effet, Pierre-Louis, qui était Natif, était devenu Citoyen. Il lui suffisait pour exercer ses droits de rentrer à Genève.

bien du tort et l'impôt que la France a mis sur tout ce qui sort de Genève est bien onéreux. On paie le 45 % de tout ce qui sort d'ici, tu dois penser combien cela fait de tort au commerce. D'ailleurs les marchands sont chargés de monnaies qu'ils ont rapportées de la dernière foire qui a été très mauvaise, et on ne croit pas qu'il y en ait une ce printemps, parce que Francfort étant bloqué et plein de troupes, les marchands ne veulent pas s'exposer à y aller, de sorte que nous nous attendons à passer une bien mauvaise année, si tout ne s'arrange pas au plus vite, c'est ce qui faut espérer, les choses ne peuvent pas rester comme elles sont.

Tu as été reçu Citoyen le 12 décembre¹. Voici comment sont faites les lettres de citoyenneté qui ont été délivrées en maison de ville, je suppose toi : « Pierre-Louis Malignon, âgé de vingt-six ans, reconnu citoyen par la loi du 12 décembre. » Voilà toute la longueur des lettres de Bourgeoisie.

On nomma tout de suite un Comité². Ce Comité à la fin de l'année a destitué le Conseil³ et l'on va créer une Assemblée nationale de cent vingt personnes qui auront par mois trente écus par tête et qui nous feront de belles et bonnes lois⁴. Il y a beaucoup de Coalisés⁵ qui se sont réunis aux

¹ Voir la lettre précédente.

² Le comité des Quarante, élu le 6 décembre. Voir la même lettre que ci-dessus, p. 33, note 1.

³ Le 28 décembre, à la suite d'un mouvement populaire commencé dans la nuit du 27 au 28.

⁴ La formation d'une Assemblée nationale constituante avait été votée le 12 décembre en même temps que l'Edit sur l'état des personnes et qu'un acte annulant tous les jugements rendus dans le siècle en matière politique. Les membres de l'Assemblée furent nommés le 12 février 1793 et installés en grande cérémonie le 25 du même mois. Voir la lettre du 10 mars 1793.

⁵ C'est-à-dire d'anciens partisans du gouvernement renversé. Le nom vient du cercle dit de la Coalition, créé par les cercles anti-révolutionnaires en 1791 pour leur servir de centre et coordonner leurs mouvements.

Patriotes ¹, ce sont les moins enragés. Pour les autres ils sont d'une rage qui ne peut se dépeindre.

On n'entend plus parler de Diodati, on ne sait s'il est ici ou s'il est dehors. Ton frère s'est fait couper les cheveux en Jacobin ², c'est-à-dire qu'il n'a plus de queue, et moi je les ai à la Jacobine. Cette mode prend beaucoup ici, chacun veut avoir une coiffure ronde.

L'on a bien planté des arbres de liberté à Genève : à Rive, au Molard, à la maison de ville, au Bourg-de-Four. Les gens de Plainpalais en ont mis un sur la consigne de Neuve. Il y en a un aux Pâquis, un aux Eaux-Vives et cette semaine on en mettra un vers la fontaine de la place Saint-Gervais...

IX

Genève, ce 20 février 1793.

... On plante lundi prochain ³ l'arbre de liberté au-dessus de la fontaine de la place ⁴. Il doit avoir cent cinquante pieds de long, les flammes ont trente pieds de long. On a fait une chanson dessus que je vais t'écrire. Air : « Allons, enfants de la patrie. »

Accourez, vaillante jeunesse,
Défenseurs de l'égalité !
Elevons, dans notre allégresse,
Un trophée à la liberté. (*bis*)
A la face de la patrie,
Que son bonnet y soit placé,
Et si jamais quelque insensé
De l'abattre avait la folie,
Aux armes, citoyens, pleins d'intrépidité,
Marchez, marchez,
Et que la mort venge la liberté !

¹ Nous avons déjà rencontré ce terme, synonyme de celui d'Egaliseur qui disparaît vers cette époque.

² C'est-à-dire à la mode des révolutionnaires français.

³ 25 février.

⁴ La place Saint-Gervais (voir la lettre précédente et la suivante).

Genevois, en ce jour propice,
Qui n'éclaire que des égaux,
Faisons le noble sacrifice
Du souvenir de tous nos maux.
Dès cet instant vivons en frères,
Soyons unis jusqu'à la mort,
Et si des jaloux d'un tel sort
Formaient des projets téméraires,
Aux armes, citoyens...

Jurons tous, sous cet arbre auguste,
De ne former à l'avenir
Qu'un peuple souverain et juste,
D'être citoyens ou mourir.
Faisons une sainte alliance
Avec tous les républicains,
Mais si de perfides desseins
Attaquaient notre indépendance,
Aux armes, citoyens...

En voici une autre, c'est un pot-pourri.

Air : « Des roses ».

Chansonnons les Egaliseurs,
Dit un Aristocrate.
Il désirait ficher malheur
A tous nos démocrates.
Si son savoir se réduit là,
Ah ! c'est un pauvre sire,
Et nous nous moquons de cela,
Nous ne faisons qu'en rire.

Air : « C'est ce qui me désole ».

Si nous nous sommes endettés
Pour l'arbre de la liberté,
C'est ce qui nous désole. (*bis*)
Mais nous n'avons rien demandé
Et tous nos comptes sont payés,
C'est ce qui nous console. (*bis*)

Votre bonnet n'est pas payé,
Répètent tous nos englués.
C'est ce qui nous désole.
Mais les mouchards de ce canton
N'ont plus de quart d'écu, dit-on ¹,

¹ Les membres des petits cercles populaires Englués qu'on accusait volontiers dans le parti contraire de s'être vendus aux aristocrates pour de l'argent et de mériter leur solde en espionnant les Patriotes.

C'est ce qui nous console.
Ils attendent tout du printemps,
Des Anglais et des Allemands ¹,
C'est ce qui nous désole.
Ayant les Français pour amis,
Nous vaincrons nos vils ennemis,
C'est ce qui nous console.

Air : « Du haut en bas ».

Du haut en bas,
Les mouchards de notre village,
Du haut en bas,
Se donnaient bien de l'embarras.
Le froid les tue, ah ! quel dommage,
Ils ne feront plus de voyage
Du haut en bas.

Voilà tout ce que je sais, qui m'a paru assez joli pour te les envoyer... On nous fait bien craindre le manque d'ouvrage pour cet été, si la guerre continue, comme il y a toute apparence, mais à la garde de Dieu. En vivant d'économie, on peut tout de même vivre...

X

Genève, ce 10 mars 1793, du dimanche matin.

... Je vais te parler de l'arbre ², parce que les personnes les plus âgées n'ont pas vu de fête aussi belle. C'est le lundi 25 février qu'il a été planté et que l'Assemblée nationale a siégé pour la première fois. Les Volontaires furent commandés pour sept heures du matin, tous en uniforme, afin de

¹ C'est-à-dire de la reprise des hostilités entre la France et les armées coalisées. Les espoirs plus ou moins vagues dont se berçaient les partisans du gouvernement renversé n'étaient pas sans fondement. Au commencement de 1793, la victoire de la France dans sa lutte contre l'Europe ne paraissait rien moins qu'assurée, et si elle avait eu le dessous, il est évident que le régime installé à Genève le 28 décembre 1792 n'aurait pas pu se maintenir.

² Voir le commencement de la lettre précédente.

border la haie aux députés qui s'assemblaient tous à la maison de ville. A neuf heures, ils ¹ partiront pour aller à l'Auditoire, lieu des séances. Ce fut au son de l'air de la *Carmaignole* qu'ils défilèrent, escortés des membres du cercle de la Grille et de ceux des Marseillais ², avec chacun leur guidon. J'étais à la fenêtre du premier étage de la tour du pain à la place ³ pour voir la cérémonie de la plantation. Après avoir conduit ces messieurs à leur poste, deux piquets avec une superbe musique furent chercher le drapeau et les flammes destinées pour l'arbre, à Chevelu, chez le citoyen Bonijol (qui a été chargé de l'établissement), et les portèrent au Bastion d'Hollande où était tout le reste. A onze heures et demie, l'arbre fut porté à la place de Saint-Gervais ; voici de quelle manière : la musique à la tête ; une compagnie en uniforme et armes ; une partie du cercle de la Grille, le sabre nu à la main, un portait leur guidon ; une partie des Marseillais dans le même ordre ; ensuite l'énorme bonnet porté par un, les flammes et le drapeau par d'autres ; et puis parut l'arbre majestueux, porté de cette manière par des membres des cercles ci-dessus et des gens de la campagne ; il y avait de distance en distance à peu près égale de gros bâtons liés par des cordes, ces bâtons étaient portés de chaque côté par un homme et le sabre de chaque était passé dans la corde qui entourait l'arbre, à côté de son maître, à quatre pas de chaque côté allait de distance en distance un citoyen, le sabre nu, comme pour l'escorter ; à la queue était le reste des Volontaires qui étaient en très grand nombre. Il fut posé sur des bancs placés pour le recevoir, ensuite on l'arrangea, et tous ceux qui l'avaient porté et escorté, de même que les Volon-

¹ Les députés.

² Les clubs Marseillais, de création récente, composés des révolutionnaires les plus échauffés. La Grille était presque tiède à côté d'eux.

³ La place Saint-Gervais où l'arbre devait être planté.

taires, se rangèrent tout le tour, à une grande distance. On attachâ cinq cordes que des hommes placés sur les toits devaient tirer pour le dresser ; celle qui faisait le plus était en bas de la place, sur la maison où demeure Borel qui instruit pour la religion. Quand tout fut prêt, la musique partit avec un certain nombre de citoyens pour aller prendre les membres de l'Assemblée, qui revinrent peu après, toujours la musique à la tête, et escortés par ceux qui étaient allés avec. Ils se placèrent en haut, vis-à-vis le bourrelier. L'arbre était à moitié levé quand ils arrivèrent. Une fois rangés, le tambour battit, ce qui était le signal pour tirer les cordes, et l'arbre finit de s'élever au beau son du *Ça-ira*. Quand il fut planté, M. Anspach¹ fit un discours très joli et quelqu'un chanta deux ou trois couplets de chanson. L'assemblée fit ensuite le tour de l'arbre au son du *Ça-ira*, de la *Carmanole*, et puis tout s'en alla. Tu ne peux pas t'imaginer l'affluence de monde qu'il y avait : les ponts, la place, Coutance, tout était plein, et les fenêtres faisaient un coup d'œil superbe. Le soir, à huit heures, il y a eu un très beau feu d'artifice qui se joua au-dessous de l'arbre. Toute la musique joua très longtemps. Une fusée a fait un trou au drapeau. Il y eut plusieurs beaux soleils, une gerbe très belle, des pots à feu, et il y a trois artifices qui ont manqué, c'est bien dommage. C'était drôle de voir de temps en temps des fusées tomber sur les têtes et chacun se sauver. Combien je désirais que tu fus là, comme j'aurais été contente que tu vis cette fête, je ne peux pas te dire comme elle était superbe, il faut l'avoir vue...

¹ Le pasteur Anspach, membre de l'Assemblée nationale, ancien membre du Comité des quarante, du Comité provisoire d'administration, etc., un des hommes les plus marquants de la Révolution genevoise, et qui devait être procureur général l'année suivante, lors du rétablissement d'un gouvernement régulier.

XI

Genève, ce 2 avril 1793, 6 heures du matin.

... J'oubliai de te dire ¹ que la nuit de dimanche au lundi ², jour où j'avais écrit ma lettre ³, le coquin de Bourdillat avait vomi son âme de boue. Tu dois avoir su cela, mais n'importe. On avait fait dire trois fois à ce gueux de se rendre au Comité ⁴, il n'avait pas voulu obéir et avait répondu qu'il se f. d'eux et ne reconnaissait pas ces gens-là, et puis il avait dit qu'il voulait en mettre encore six à bas avant que de mourir. Le dimanche au soir, des gens du cercle de la Baïonnette, qui est celui du coquin ⁵, insultèrent des Patriotes, de ceux appelés Marseillais. Ceux-ci, en colère, furent à l'hangar ⁶ et dirent ce qui leur était arrivé, il en sortit une huitaine en disant qu'il fallait aller chercher ce scélérat de Bourdillat et le mettre en prison et aussi les assassins de Sordet. Il était deux heures de la nuit quand ils furent à la porte du premier. Ils lui dirent d'ouvrir, il ne voulut pas. Ils mirent bas la porte, lui se retrancha dans une alcôve. Un nommé Auzière voulut aller vers lui et reçut cinq balles dans le corps; les autres tombèrent sur l'assassin et à coups de sabre le blessèrent. Malgré les coups qu'il avait reçus, il eut la force de

¹ Dans la lettre précédente.

² Du dimanche 10 mars au lundi 11.

³ Celle-ci est datée du matin du dimanche, mais elle n'a peut-être été terminée ou tout au moins envoyée que le lendemain.

⁴ Nous n'avons pas trouvé trace de ces prétendues convocations.

⁵ Le cercle Englué des Chasseurs, rue du Boule, aujourd'hui de la Fontaine, surnommé cercle de la Baïonnette par les révolutionnaires, à cause de la baïonnette dont Bourdillat s'était servi pour frapper Mottu.

⁶ Le hangar de l'artillerie, que tous les partis cherchaient à occuper lorsqu'ils entraient en lutte armée. Les Marseillais, qui s'étaient arrogé la mission de faire une sorte de police révolutionnaire dans la ville, avaient extorqué aux comités l'autorisation d'y monter la garde.

descendre pour se sauver, et, n'en pouvant plus, quand il fut en bas, il se tapit dans un coin de la cour où on avait de la peine à le découvrir à cause de l'obscurité, mais on fit plusieurs décharges sur cet endroit et quand on eut de la lumière on le finit à coups de crosse. Ainsi finit le plus monstre des hommes, et le pauvre drôle qui a été sa victime est mort le lendemain à quatre heures après des souffrances horribles ¹.

Hier ², Munier le rouge a manqué d'être lanterné. Il montait la garde et, sur la Treille, il mit son fusil en officier. On lui dit qu'il fallait le mettre à l'autre bras, au lieu de le faire il mit la crosse en haut et dit : « Le premier b. qui avance, je lui fourre la baïonnette dans le ventre. » Un jeune homme lui saute dessus et le prend au collet et avec d'autres voulait le pendre, mais on les arrêta et par ce moyen on lui sauva sa vilaine vie, de sorte que cela a occasionné beaucoup de patrouilles cette nuit ³...

XII

Genève, ce 16 avril 1793.

... Les Français ne laissent rien entrer et malgré cela nous

¹ Bourdillat avait payé la mort de Mottu, survenue, on se le rappelle, dans une rixe (voir la lettre du 11 mars 1791), d'un an de prison, mais cette punition, légère à vrai dire, n'avait pas satisfait la haine des Egaliseurs. L'assassinat de ce malheureux ne fut pas, du reste, le seul haut fait des Marseillais dans la journée et la nuit du 10 mars. Ils arrêtaient encore, pour des motifs divers, plusieurs personnes, et si les comités n'avaient pas réussi, à force de peine, à se faire remettre celles-ci pour les incarcérer dans la prison de la ville, seul moyen qui fut alors de les protéger, il est hors de doute que Genève aurait eu d'autres meurtres à déplorer.

² 1^{er} avril..

³ Munier le rouge, un des Englués les plus détestés par les Egaliseurs, eut l'honneur de faire partie, l'année suivante, des sept victimes fusillées aux Bastions dans la funèbre journée du 25 juillet. L'incident raconté ici déclencha une nouvelle série de troubles : ils ne cessaient quelques jours que pour recommencer sous le moindre prétexte. M^{me} Fallery, comme plus haut, ne mentionne que l'épisode le plus saillant.

ne manquons de rien et tout, excepté le charbon ¹, vient avec assez d'abondance. Chacun fait la contrebande. Ils laissent passer le bois vert, c'est la seule chose qu'ils n'arrêtent pas avec le jardinage ². Combien je languis de te voir, il semble que je ne pourrai jamais te dire assez de choses, que j'en ai pour un siècle à débiter, viens vite ³. Pour ton argent, je t'envoie une adresse où tu peux le remettre en toute sûreté (c'est le frère de M. Wuilleumier pour qui travaille maman) qui t'en remettra le montant tout de suite à ton arrivée ici ⁴. Ou si tu aimes mieux, il faut t'embarquer à Nyon ou à Coppet et arriver ici par le lac. Il arrive quelquefois qu'on ne fouille pas en sortant de Versoix ⁵, mais il ne faut pas s'y fier. Ceux qui ont plus de deux écus neufs on le leur prend et on leur donne des assignats contre, ou bien on le leur garde, en leur en donnant un reçu jusqu'à leur retour. Il faut absolument que l'argent reste en France. Je crois la voie de M. Wuilleumier la plus sûre, ou le lac ⁶. Informe-toi s'il ne faut pas que tu aies un passeport pour venir, j'ai entendu dire il y a quelque temps qu'il en fallait avoir en Suisse parce qu'il y a tant de gens sans aveu qui se faufilent en ce moment dans les

¹ Nécessaire pour la fabrique. L'alimentation de la ville en charbon fut un des gros problèmes de l'époque.

² Mme Fallery se montre optimiste à son habitude, mais sa lettre suffit pour faire voir l'état des relations de voisinage entre la France et Genève à ce moment. Aux embarras intérieurs s'ajoutaient ceux de l'extérieur.

³ On voit que Pierre-Louis s'apprêtait à venir à Genève en visite.

⁴ La phrase est singulièrement embarrassée. Entendez : dépose ton argent chez M. Wuilleumier, négociant à Tramelan-Dessus (l'adresse est donnée à la fin de la lettre) et son frère, pour qui travaille maman, t'en remettra le montant à ton arrivée à Genève.

⁵ A la douane. Versoix étant encore français, il fallait passer sur terre de France pour venir de Suisse à Genève.

⁶ Mme Fallery surenchérit encore dans le post-scriptum de sa lettre : « Maman vient de chercher l'adresse chez le marchand de bas (probablement le M. Wuilleumier de Genève), il lui a dit qu'il ne fallait pas absolument t'attarder à passer ton argent toi-même sur France, etc. »

viles. Ici on ferme les portes tous les jours une demi-heure avant la tabelle...

XIII

Genève, an 2 de l'égalité, ce 17 juin 1793,

10 heures $\frac{3}{4}$ du soir.

Cher citoyen,

Liberté, égalité, indépendance. De la part de la Nation ¹...

Il n'y a rien ici de nouveau à te marquer, excepté quelques coups de nerf de bœuf qui se lâchent de temps en temps sur le dos de certains Glus ². Le père Papillion, si tu as le bonheur de le rencontrer une fois en faisant le tour des Pâquis, ou tel autre qu'il te plaira, pourra te dire s'il est agréable de recevoir la volée et si les Patriotes ont la main légère pour rosser ceux qui les insultent, tant y a que je crois que son dos ne s'en est pas trop bien trouvé. Il y a aujourd'hui huit jours que la générale a battu, afin que tous ceux qui ont voulu, car on n'a forcé personne, se rendit à leur place d'armes pour prêter le serment d'être fidèles à la liberté, à l'égalité, au, etc. Il y a des Glus qui l'ont fait, mais les entêtés n'ont pas voulu signer ³...

¹ Mme Fallery commence sa lettre, en manière de plaisanterie, par la formule de début des placards du gouvernement.

² C'était une nouvelle manière de molester les Aristocrates et les Englués mise à la mode sous le nom de tannage par les plus brutaux des révolutionnaires.

³ La prestation du serment civique eut lieu le lundi 10 juin. Cette mesure proposée à la fin de mai dans le Grand club et dont certains espéraient une amélioration des relations entre les citoyens des deux partis, eut en définitive pour résultat de les séparer encore davantage et de créer une classe de suspects.

XIV

Sans date ¹.

... Dis-moi, s'il fait bien chaud chez vous, ici il y a bientôt quatre semaines qu'il n'est point tombé de pluie et nous avons à supporter des chaleurs excessives. Des gens âgés prétendent qu'il y a plus de quarante ans qu'il n'a pas fait aussi chaud à Genève. Tu dois avoir entendu parler de notre fête du 28 juin, jour de la naissance de Jean-J. Rousseau ². Elle fut extrêmement brillante. On ne pouvait voir tout ce cortège sans être attendri. Notre rue ne s'appelle plus Chevelu, c'est présentement rue de J.-J. Rousseau. Tu connais Piozet le perruquier, il est parti samedi soir pour le service de France avec plusieurs autres Genevois...

XV

Genève, ce 14 août 1793.

... Il est bien vrai que les Marseillais ont tanné quelques personnes, mais aussi il faut croire que celles sur qui se sont promenés leurs nerfs de bœuf le méritaient un peu et ils ont payé avec usure. Ce sont des gens très généreux qui donnent toujours plus qu'on ne veut et qu'on ne leur demande. Ils ont brisé toutes les enseignes où il y avait des couronnes, comme les Trois Rois, le Roi de Prusse, les Trois Couronnes, la Galère, etc., enfin tout ce qui sentait le despote, et tout cela s'est fait d'un jour ³, c'est-à-dire la tannerie et casser les

¹ Mais Mme Fallery commence comme suit : « Afin que tu reçoives ma lettre avant 1794, je vais la faire partir le 16 juillet 1793. »

² Pour les fêtes célébrées à Genève en l'honneur de Rousseau, pendant la Révolution, voir Paris : *Hommages publics rendus à la mémoire de J.-J. Rousseau*, Genève, 1878.

³ Le 29 juillet.

enseignes. Le soir on a fait prendre les armes à tous les révolutionnaires pour rétablir le bon ordre et à force de prudence on est parvenu à le faire régner... ¹.

XVI

Genève, ce 23 août 1793.

... On est bien bouleversés ici, au moins les Patriotes. Les Piémontais sont à Sallanches, qui est à neuf ou dix lieues de nous ². On ne sait pas le nombre qu'il y en a, mais on ne croit pas qu'il soit bien grand. Il l'a été assez pour surprendre les Français au moment où ils ne s'y attendaient pas et qui étaient en très petit nombre et la moitié de recrues. Les coquins de paysans de ces montagnes au lieu de se joindre aux Français, se sont tournés contre eux et leur ont fait feu dessus. Ces pauvres soldats se sont vus forcés de fuir, ils sont venus jusqu'à Sierne où ils ont formé une batterie vers le pont ³. On dit qu'il leur arrive des secours, d'autres disent qu'ils vont évacuer la Savoie et abandonner ses ingrats et bigots d'habitants à leur malheureux sort. Il n'y a que la suite qui puisse nous éclairer là-dessus. On fait tant de contes, on dit tant de menteries qu'on ne sait qui croire. Mais ce que l'on croit très sûr, c'est que Dubois de Crancé, commis-

¹ Plus loin, Mme Fallery fait remarquer que le moment approche « où on sera sans ouvrage, » mais on voit par la lettre suivante qu'il s'agit de la morte saison habituelle. Il est du reste permis de croire que l'état de l'Europe à ce moment et celui de la République elle-même, troublée par des émeutes périodiques et où le désordre et la violence régnaient en permanence, ne contribuait pas à améliorer la situation.

² Sierne, sur l'Arve, à une lieue de Genève.

³ Sallanches, Haute-Savoie, sur la route de Chamonix à Genève. Il s'agit ici du petit corps entré en Faucigny en deux détachements, par le Saint-Bernard et le col de Balme et par le pas du Bonhomme, dans la courte campagne offensive tentée par l'armée sarde pour tâcher de reconquérir la Savoie.

saire de la Convention, est un traître qui, pour donner beau jeu aux Piémontais, a fait dégarnir toute la Savoie pour aller contre Lyon punir les Lyonnais de quelque chose qu'ils lui ont fait et faire massacrer une partie de ce brave peuple pour une vengeance à lui particulière. On prétend que les Lyonnais ont mis sa tête à très haut prix. Il paraît que ce gueux-là est vendu aux puissances et qu'il s'est déjà acquitté envers le Piémont en lui procurant les moyens de rentrer en Savoie et de massacrer les Français qu'il y avait laissés¹. Heureusement pour eux qu'ils² ont fait leurs premières décharges d'un peu loin, ce qui fait que les balles arrivaient vers eux avec très peu de force et qu'ils n'ont pas eu de morts et pas beaucoup de blessés. Ils prétendent cependant avoir tué quelques-uns de ces pouilleux, parce qu'ils avaient quatre pièces de canon dont ils se sont servis assez avantageusement, les Piémontais n'en ayant point. Hier nos Glus étaient bien contents et levaient le nez. Pour empêcher les propos et les coups qu'ils n'auraient pas manqué de s'attirer, nos Comités firent faire toute la journée des patrouilles d'une dizaine d'hommes et un de leurs membres à la tête. Aujourd'hui ils sont un peu moins contents, parce qu'ils voient que les Piémontais, malgré le succès qu'ils ont eu, n'ont pas encore osé pousser leur pointe plus avant et sont toujours à la même place. Je ne fermerai ma lettre que demain, parce que si j'apprends quelque chose de nouveau je t'en ferai part...

Vers les trois heures du soir³ on a arrêté à la place un Français qui offre de donner par écrit ce que Dubois de Crancé a dit sur Genève, qui est que si nous ne voulons pas

¹ Il est inutile de remarquer que les on-dit rapportés par Mme Fallery sur une prétendue trahison de Dubois-Crancé ne méritent aucune attention.

² Les Piémontais.

³ Ecrit le même jour.

nous rendre Français, il nous y forcera avec les bombes et les boulets. On a conduit ce monsieur au Comité, afin qu'il dit à ces Messieurs ce qu'il sait et ce qu'il dit avoir entendu de la bouche même de Dubois. Il l'a donné par écrit et, je crois, l'a signé, puis on l'a prié d'aller se rafraîchir chez Porras¹. A l'égard des Piémontais, je ne sais rien de nouveau, lorsque j'apprendrai quelque chose, je t'en ferai part...²

XVII

De Genève, ce 27 janvier 1794,

l'an second de l'égalité³.

... Le sujet de mon retard est l'affaire de Jussy dont tu dois avoir entendu parler. J'attendais que cela fut fini pour t'écrire les détails et comme cela dure trop longtemps je vais te dire ce qu'il y a de passé. Tu sais qu'à Jussy ils sont Aristocrates et ils maltraitaient toujours le peu de Patriotes qu'il y avait, de sorte que pour finir tout cela, le club des Montagnards⁴ porta une adresse aux Comités réunis⁵, le 19 du courant⁶, pour aller à Jussy avec une force armée sous les ordres du Comité, pour punir et mettre en état d'arrestation

¹ Autrement dit, on l'a envoyé à la prison dont Porras était le geôlier. Il fut, du reste, relâché dès le lendemain.

² Mme Fallery ne parle plus des Piémontais, qui évacuèrent la Savoie le 30 septembre.

³ Cette lettre est de Jean-Louis Joachim, un ami de Pierre-Louis Malignon. Son auteur commence par s'excuser du retard qu'il a mis à répondre à celui-ci.

⁴ Le club des Montagnards, sentinelles de la Liberté, assez nouvellement créé, tenait alors la tête des révolutionnaires exaltés. Il a une grande part de responsabilité dans les excès qui déshonorèrent la petite république pendant cette année désastreuse.

⁵ Il y avait deux comités provisoires, celui d'administration et celui de sûreté. Ils se réunissaient dans les cas importants.

⁶ Joachim fait ici une erreur ou une confusion. L'adresse des Montagnards fut présentée aux comités le 22 seulement.

tous les Aristocrates. Les Comités hésitaient d'abord un peu, ils voulaient que les sociétés envoyent chacune trois ou quatre membres, ce qui aurait fait une force suffisante¹. Enfin il fut impossible d'attendre que l'on eut averti toutes les sociétés. L'on n'a eu le temps d'avertir que les Égaux et le cercle de la Grille². Enfin les trois sociétés formèrent une armée de cent quatre-vingts hommes pour aller dans notre Vendée³. L'on nomma une Commission révolutionnaire de cinq membres du Comité et notre armée révolutionnaire s'ébranle sur les six heures du soir⁴ sur deux colonnes, l'une sous les ordres du major Cellier et l'autre sous les ordres du major Roux. *(A suivre).*

¹ Et surtout fournit une troupe où les éléments révolutionnaires modérés auraient contrebalancé dans une certaine mesure les enragés du parti. C'est la tactique que le gouvernement essayait toujours de suivre dans les occasions semblables, faute de se sentir assez fort pour résister en face à ces derniers.

² Les Égaux des Eaux-Vives contenaient de bons éléments et les Grillards eux-mêmes présentaient certaines garanties de modération, au moins relative, mais leurs contingents ne suffirent pas pour neutraliser les Montagnards.

³ Un des côtés les plus déplaisants de la Révolution genevoise est l'imitation perpétuelle de la France. Quelle Vendée que le village de Jussy dont toutes les menées contre-révolutionnaires se bornaient à des paroles dans les cabarets.

⁴ Le 22, quelques heures à peine après la présentation de l'adresse dont il a été parlé plus haut.

BENJAMIN DUMUR¹

Le 11 février 1915, le président Benjamin Dumur s'éteignait à Pully, dans son ermitage du Carillet, âgé de soixante-dix-sept ans. La patrie vaudoise a perdu ce jour-là un des meilleurs de ses enfants, un des hommes de la génération présente qui l'ont le mieux servie et le plus honorée.

¹ D'après la *Revue*, la *Feuille d'Avis*, la *Gazette de Lausanne*, des notes particulières obligeamment fournies par M. Jules Dumur et d'après des souvenirs personnels.